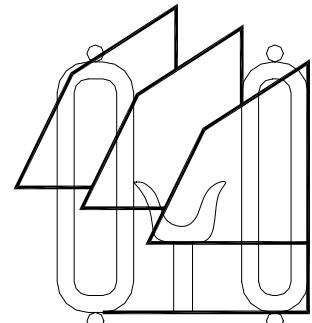
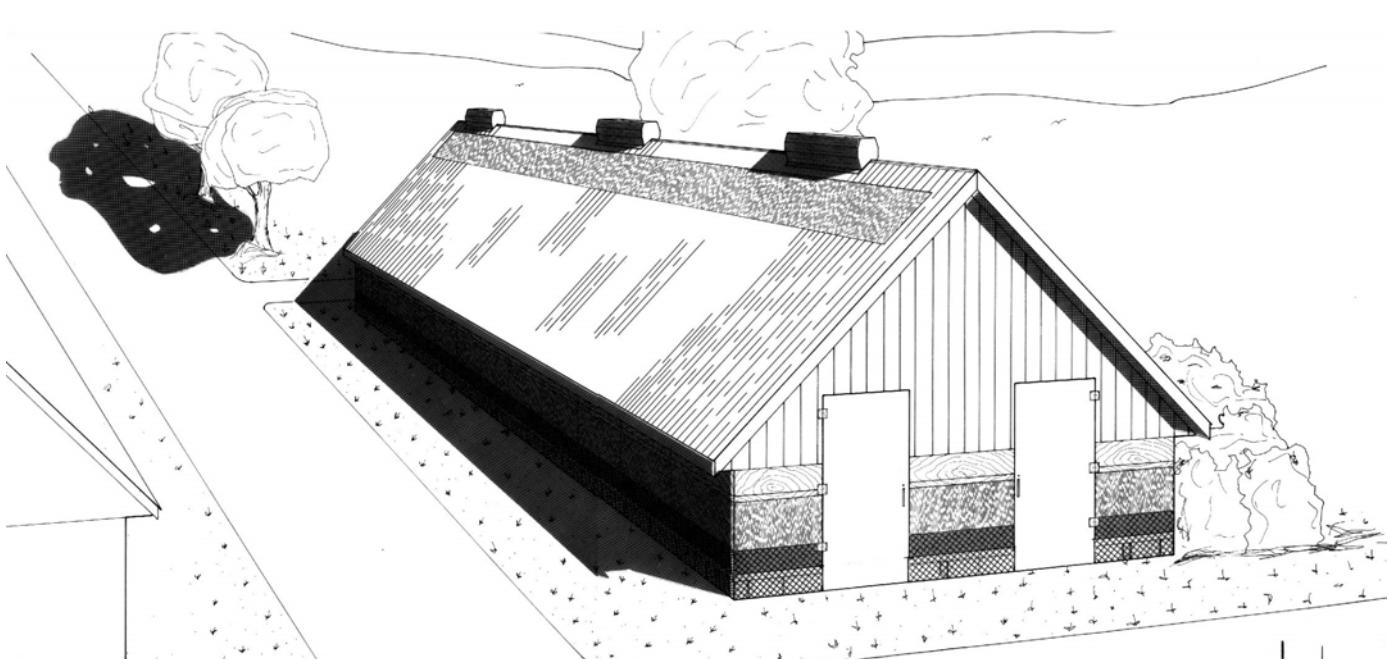


# HANGAR POUR L'ÉLEVAGE DU VISON



**80233**



## HANGAR POUR L'ÉLEVAGE DU VISON

---

Ce plan de quatre feuilles consiste en un hangar servant à garder le troupeau reproducteur dans une ferme d'élevage de visons.

Le hangar consiste en une bâtie non-isolée de 6 300 mm de largeur. Cette largeur permet d'y placer quatre rangées de cages d'élevage (plan 80230) avec deux allées d'alimentation.

Une largeur de 1 400 mm pour l'allée d'alimentation permet à l'éleveur de distribuer la nourriture sans arrêter son chariot. Une allée plus étroite demande une plus grande habileté de la part de l'opérateur.

L'alimentation en eau se fait à l'aide de tétines durant la saison chaude, mais quand il y a du gel, il faut employer des abreuvoirs métalliques accrochés à la façade des cages. Les abreuvoirs ont 100 mm et occasionnent une diminution de 200 mm pour l'allée.

La longueur suggérée pour le hangar d'élevage est de 31 200 mm mais grâce à des modules de 2 400 mm, elle peut varier selon la grosseur du troupeau.

La ventilation se fait de façon naturelle par les ouvertures faîtières. L'entrée de l'air se fait par le treillis hexagonal situé au bas du mur et recouvert en partie par du tissu de jute. Durant la saison chaude, un panneau de contre-plaqué de 300 mm peut être ouvert. Ce panneau est situé de façon continue au sommet du mur.

Comme les sujets de reproduction sont influencés par la longueur du jour pour leur période de reproduction, le plan indique une bande de panneaux translucides au niveau des cages sur tout le périmètre et dans la toiture près du faîte.

La bâtie repose, pour le pourtour, sur des blocs de béton retenus en place par des piquets enfouis dans le sol. Les poteaux du centre s'appuient sur des assises carrés de béton.

Le sol doit être bien drainé pour empêcher le déplacement par le gel.

Un grillage métallique enfoncé de 200 mm dans le sol est situé sur le périmètre du hangar. Ce grillage a comme fonction d'empêcher la perte des sujets qui s'échappent des cages ainsi que d'empêcher les prédateurs d'entrer dans la bâtie, d'y apporter des maladies et de rendre les sujets nerveux.

Durant la période de mise-bas, et les semaines suivantes, le plus grand calme doit être observé même à l'extérieur du hangar afin de garder les sujets calmes. Toute cause d'agitation brusque des femelles peut les conduire à détruire leur portée.

Le plancher du hangar est en terre battue.

Le hangar est orienté de façon à ce que les vents dominants soufflent dans le bout.